

CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE

Avis du Groupe de Travail « FLORE-FONGE-HABITATS-CBN » du 17/10/2022

Avis du groupe de travail FFH-CBN du CNPN sur le projet de PNA des prairies de fauche à *Viola elatior* et *Allium angulosum* des grandes vallées de l'Est de la France



Saisine du GT Flore-CBN

Le bureau ET3 « Chasse, Faune et Flore sauvages » a demandé au GT Flore-Fonge-Habitats-CBN du CNPN de se prononcer sur le projet de PNA des prairies de fauche à *Viola elatior* et *Allium angulosum* des grandes vallées de l'Est de la France, porté par le CBN du bassin parisien, le CBN alpin, le CBN du massif central, le CBN de Franche Comté et le CB d'Alsace.

Le présent avis synthétise les différentes observations et contributions des membres du GT FFH-CBN du CNPN.

Documents examinés

- Présentation PowerPoint « Vers un Plan National d'Actions en faveur des prairies de fauche à *Viola elatior* et *Allium angulosum* des grandes vallées de l'Est de la France» du 1^{er} octobre 2022. Document : Conservatoires botaniques nationaux du Bassin Parisien MNHN, du Massif Central, et de Franche Comté – ORI, Alpin et Conservatoire Botanique d'Alsace, 2022.
- Note d'argumentaire pour un PNA en faveur des prairies de fauche à *Viola elatior* et *Allium angulosum* des grandes vallées de l'Est de la France, 8 p.

Présentation

Les prairies dites naturelles subissent une régression importante depuis plusieurs siècles. Parmi les nombreux types de prairies existant, les prairies alluviales des grandes vallées à *Viola elatior* et celles plus hygrophiles à *Allium angulosum* de l'Est de la France présentent de nombreuses originalités floristiques et phytosociologiques. Elles comptent parmi les groupements ayant le plus régressé ces dernières décennies.

Actuellement classées dans l'alliance du *Molinion caeruleae*, les prairies à *Viola elatior* constituent des groupements charnières sur la plan syntaxonomique avec les prairies de fauche plus eutrophiles (*Bromion racemosi* notamment) et sont de ce fait particulièrement sensibles à l'eutrophisation. Les prairies à *Allium angulosum* relèvent de l'*Oenanthion fistulosae* et sont soumises à de longues périodes d'inondation : elles sont particulièrement affectées par la modification des régimes hydriques.

Ces prairies de fauche alluviales ont fortement régressé sous l'influence des mutations agricoles (conversion en terres arables, sur-semis, engraissement), sylvicoles (plantation en peupliers) et de l'exploitation des ressources minérales (gravières d'extraction de granulats). A ces menaces s'ajoutent les pressions d'eutrophisation généralisées des nappes et de modification des régimes hydriques des vallées, du fait de l'exploitation des nappes, d'aménagements plus ou moins anciens et de l'effet de plus en plus sensible du changement climatique.

Les espèces végétales ciblées concernées par le PNA sont la Violette élevée (*Viola elatior*), espèce protégée nationale et l'Ail anguleux (*Allium angulosum*) espèce protégée en régions Alsace, Île de France, Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes. Ces deux espèces sont représentatives des espèces végétales inféodées aux grands corridors fluviaux et sont de bons indicateurs de qualité des habitats des vallées de l'Est de la France. Ainsi, les mesures de conservation mises en œuvre dans le cadre du PNA bénéficieront à un cortège plus large d'espèces inféodées à ces milieux et dont plusieurs présentent un intérêt patrimonial important.

L'objectif du PNA sera dans un premier temps de préciser la répartition, l'étendue et l'état de conservation des prairies ciblées. Dans un second temps, un bilan des mesures bénéficiant à la conservation de l'habitat sera dressé. Une enquête socio-économique est envisagée avec les représentants du monde agricole et les gestionnaires d'espaces naturels. Une analyse prospective de l'évolution des conditions environnementales des prairies alluviales sera menée afin d'évaluer les potentialités futures de l'habitat pour l'espèce, en particulier en ce qui concerne le régime des eaux.

Les contextes agricoles étant variables d'une vallée à l'autre, différents types de solutions viables à long terme seront recherchés tant pour la restauration que la conservation de ces prairies ; le PNA constituera un volet spécifique du Plan national en faveur des prairies, élaboré et mis en œuvre par les CBN avec l'OFB et l'INRAE.

Le PNA sera rédigé conjointement par quatre conservatoires botaniques nationaux (Bassin parisien, alpin, Franche-Comté, Massif Central) et un conservatoire botanique (Alsace). Les chambres d'agriculture seront associées à sa rédaction. Il mobilisera de nombreux acteurs (PNR de la forêt d'Orient ; CEN ; Interprofession des carrières alluviales ; Agences de l'eau ; réseau des opérateurs Natura 2000...).

Analyse du PNA des prairies de fauche à *Viola elatior* et *Allium angulosum* des grandes vallées de l'Est de la France

La réflexion sur le périmètre du PNA : territoire géographique et nombre d'espèces est à approfondir pour le GT, le PNA pourrait se concentrer sur les prairies inondables oligotrophes et mésotrophes. Le CBN BP précise que le PNA vise les grands systèmes alluviaux centrés sur le domaine continental et concerne les végétations hygrophiles, prairiales et mésotrophiles.

Pour le GT, la caractérisation phytosociologique des habitats et l'articulation entre les groupements et les 2 espèces du PNA ainsi que les menaces et pressions (notamment en matière d'activités agricoles) qui pèsent sur les habitats concernés, sont à préciser.

Face aux multiples pressions, les leviers permettant de stopper la dégradation des prairies et de conserver les continuités écologiques sont à détailler. Le CBN BP mentionne l'outil réglementaire des arrêtés préfectoraux de protection des habitats naturels (APPHN) et l'importance de la séquence « Éviter Réduire Compenser » dans la phase de conception des projets potentiellement impactants.

Le volet restauration de ce PNA est à développer pour le GT : quels sont les retours d'expériences ? des réintroductions sont-elles envisageables ? trouve-t-on des semences dans le commerce et si oui, quelle en est l'origine ? Pour le CBN BP, l'objectif prioritaire est la conservation des prairies encore préservées. Toutefois le PNA permettra de faire le point sur les expériences de restauration mises en œuvre.

En termes de connaissances, les sujets banque de graines et fonctionnement hydraulique sont à approfondir pour le GT. Le CBN BP indique que les connaissances actuelles sont faibles en matière de banque de graines, en revanche une compilation des données existantes sur le fonctionnement hydraulique est envisagé.

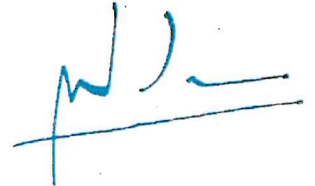
Enfin, les liens possibles avec les autres PNA sont à identifier et l'intitulé du PNA est possiblement à préciser.

Le GT Flore-Fonge-Habitats-CBN émet un **avis favorable** sur le projet de PNA des prairies de fauche à *Viola elatior* et *Allium angulosum* des grandes vallées de l'Est de la France, porté par le CBN du bassin parisien, le CBN alpin, le CBN du massif central, le CBN de Franche Comté et le CB d'Alsace, **avec les recommandations suivantes** :

- **Préciser le périmètre du PNA en matière de territoire géographique et de nombre d'espèces**
- **Préciser la caractérisation phytosociologique des végétations**
- **Préciser le contexte socio-économique et l'état des pressions**
- **Identifier les leviers et outils réglementaires permettant de stopper la dégradation des prairies**
- **Expliciter le volet restauration, y compris en matière de réintroduction**
- **Prévoir un volet acquisition de connaissances sur l'enjeu « banques de graines » et compiler les études en matière de fonctionnement hydraulique**

- **Approfondir les liens avec les autres PNA, notamment le PNA lépidoptères, en veillant à ce que les actions développées dans ce cadre ne viennent pas contrarier les objectifs d'un autre PNA**
- **Envisager un intitulé du PNA plus adapté et couvrant plus largement les prairies inondables oligotrophes et mésotrophes de plaine**

Le Président du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN du CNPN



Bruno BORDENAVE

Au vu du dossier, la Commission ECB du CNPN suit les recommandations du GT FFH-CBN du CNPN et rend un **avis favorable avec recommandations** au projet de Plan national d'actions (PNA) en faveur des prairies de fauche à *Viola elatior* et *Allium angulosum* des grandes vallées de l'Est de la France.

Le Président de la Commission ECB du CNPN



Nyls de PRACONTAL

